

**PLAN STRATÉGIQUE DE L’AEC 2011 –  
2015 :  
Actions pour 2012 et progrès accomplis  
en janvier 2013**



Association  
Européenne des  
Conservatoires

En définissant « Une stratégie pour l’AEC pour 2011-2015 », le Plan stratégique approuvé à Varsovie en novembre 2010, stipulait :

*« ...le but principal de l’Association doit être de contribuer à la pérennité du secteur de l’enseignement musical supérieur européen en soutenant le développement des établissements membres à travers l’échange de connaissances, d’expertise et de personnes, et en favorisant le renforcement des capacités dans les établissements et dans le secteur en général. Mais il est tout aussi important de défendre les intérêts du secteur, face à une évolution défiant la nature particulière de l’enseignement musical supérieur, en préconisant des approches thématiques - plutôt que « identiques pour tous » - tenant compte des caractéristiques du secteur.*

*En vertu de ces réflexions, les futures mesures de l’AEC devront combiner les points suivants :*

- A. *Faciliter les flux d’expertise et de personnes compétentes à travers tout le secteur de l’enseignement musical supérieur européen en soutien au développement et au renforcement des capacités dans les établissements membres.*
- B. *Renforcer son approche thématique pour aborder les questions telles que les cadres de qualification, l’assurance qualité, et le développement institutionnel en consolidant sa position sur la scène européenne de la culture et de l’enseignement supérieur, pour une prise en compte des spécificités du secteur dans le développement général de la politique européenne d’enseignement supérieur.*
- C. *Améliorer l’infrastructure organisationnelle pour donner à l’Association et à ses activités une base financière et administrative forte.*

Le Plan stratégique définissait des actions pour chaque année. En 2012, l’évaluation des actions originellement prévues pour cette année entraîné des modifications et des ajouts. Les actions révisées ont été approuvées par le Conseil en septembre 2012. Le présent document rend compte de l’avancée des travaux pour chacun des trois points d’action réajustés, en janvier 2013.

Lors de la réunion du 24 avril 2013, le Conseil a approuvé Council ce rapport, considérant qu’il représentait la réalisation de progrès satisfaisants en 2012.

Ce rapport est en deux parties. La section 1 récapitule la liste complète des actions pour toute la période stratégique, telles que définies à l’origine, en 2010. La section 2 liste la version révisée pour 2012 et approuvée en septembre 2012 avec, en regard, le commentaire sur la situation en janvier 2013.

## **1. Liste complète des actions pour 2011-2015**

### **Action stratégique A : Faciliter le flux d’information et d’expertise à travers le secteur de l’enseignement musical supérieur européen**

**POINTS D’ACTION A :**

- ✓ D’ici fin 2015, l’AEC aura organisé 5 congrès annuels, en veillant à l’équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.
- ✓ D’ici fin 2015, l’AEC aura organisé 5 rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays européens, en veillant à l’équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.
- ✓ D’ici fin 2015, l’AEC aura organisé plusieurs rencontres des Plateformes « Jazz & Pop » et « Musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biennuelles en fonction des besoins.
- ✓ D’ici fin 2012, l’AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu’en terme de contenu, d’ajouter la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d’instrument et de chant, à son portefeuille d’activités.
- ✓ D’ici fin 2011, l’AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu’en terme de contenu,

<p>d'instaurer des séminaires de développement professionnel continu pour le personnel de direction et le personnel enseignant des conservatoires.</p> <p>✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura initié un ou des projet(s) de collaboration au niveau européen pour développer une expertise spécifique et de nouvelles connaissances dans des domaines pertinents du secteur.</p>
---

**Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens**

POINTS D'ACTION B :
<p>✓ Jusqu'à fin 2015 : poursuite de la participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.</p> <p>✓ D'ici fin 2011 : élaboration d'un plan de développement sur l'autonomie future du <i>Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes</i>.</p> <p>✓ D'ici fin 2015 : promotion du <i>Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur</i> et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des congrès de l'AEC, de réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation d'une première évaluation complète du contenu du cadre.</p> <p>✓ D'ici mi-2011 : élaboration d'une réponse détaillée à la proposition d'un système de classement pluridimensionnel mondial des universités.</p>

**Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC**

POINTS D'ACTION C :
<p>✓ 2010 - 2013 : recherche d'un soutien opérationnel accru</p> <p>✓ D'ici fin 2011 : instauration d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC</p> <p>✓ D'ici fin 2012 : création d'un Comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical</p> <p>✓ D'ici fin 2011 : évaluation de la stratégie de communication</p> <p>✓ D'ici fin 2011 : évaluation externe de la structure organisationnelle actuelle</p>

**2. Actions pour 2012, approuvées par le Conseil en septembre 2012, et situation en janvier 2013**

Points d'action A retenus pour 2012	Situation en janvier 2013
D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé 1 congrès annuel, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.	L'AEC a organisé son Congrès annuel à Saint-Pétersbourg, Russie. Le lieu du Congrès 2013 a été confirmé : Palerme (Sicile).  La Journée thématique, planifiée et mise en place par le Comité des Congrès a été couronnée de succès, avec la présence d'orateurs invités issus de divers horizons géographiques.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé 1 rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales dans différents pays, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.	La Rencontre CRI s'est tenue à Naples (Italie). Le lieu de la rencontre 2013 a été confirmé : Anvers (Belgique).  Les orateurs invités à la rencontre de Naples venaient de plusieurs horizons géographiques.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé des rencontres des Plateformes « Jazz & Pop » et « Musique ancienne ». Elle aura aussi décidé de la fréquence annuelle ou biennale des futures rencontres, en fonction des besoins.	La rencontre de la Plate-forme Pop & Jazz a eu lieu à Lille (France) et celle de la Plate-forme Musique ancienne, à Brême (Allemagne).  La PMA expérimente une alternance de réunions plénières (Conférences) et d'événements en réseau associés à des festivals de musique ancienne (Forums). Le programme commence en 2013 par un Forum associé au festival de musique ancienne d'Utrecht. La prochaine Conférence aura lieu à Vicenza en 2014.

	Pour l'instant, la PJP souhaite rester un événement annuel de type conférence. Ses prochaines réunions sont prévues à Mannheim (2013) et Trieste (2014)
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé une réunion de la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM).	La seconde rencontre EPARM a eu lieu à Rome (Italie). Une troisième rencontre a également eu lieu, en avril 2013, à Lyon.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura élaboré une ligne stratégique claire pour revivifier INVITE, ainsi qu'un plan de fréquence de réunion de toutes les plateformes AEC.	INVITE a été partiellement ressuscitée conjointement avec le GT1 Polifonia : « Évaluation et critères ». Un séminaire Polifonia/INVITE aura lieu à Vienne en avril 2013. Pour l'instant, il n'existe encore aucune stratégie à long terme pour INVITE.  En ce qui concerne la fréquence des futures rencontres des plates-formes de l'AEC, voir ci-dessus pour la PMA et la PJP. Aucune décision ferme et définitive n'a encore été prise pour EPARM mais l'alternance Forum/Conférence est une possibilité.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura initié sur son nouveau site internet une explication de ses divers concepts : classement, recherche, innovation, gestion de la qualité, etc., avec des liens vers ses publications thématiques pertinentes. Cette tâche, en dialogue avec l'ELIA et l'EUA, est destinée à aider les conservatoires en montrant la valeur ajoutée que leur apportent leurs activités.	Le Conseil de l'AEC a débattu sur la recherche artistique en vue d'établir une formulation adéquate du concept sur son site internet. Ce concept, comme d'autres, aura une meilleure visibilité lorsque le nouveau site sera totalement opérationnel.

<b>Points d'action B retenus pour 2012</b>	<b>Situation en janvier 2013</b>
✓ En 2012, l'AEC poursuit sa participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera. D'ici fin 2012, l'AEC aura accru sa capacité à être pro-active par rapport aux développements de l'UE, du lobbying, etc. comparé à 2011 (surtout avant la finalisation des nouveaux programmes de financement de l'UE)	En 2012, la participation de l'AEC au développement des politiques culturelles de l'UE a été inégale. Toutefois, l'implantation de l'AEC à Bruxelles, fin 2012, a indubitablement accru sa capacité à être pro-active par rapport aux développements des politiques européennes, au lobbying, etc., comparé à 2011 et 2012.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura diffusé le <i>Cadre de qualifications sectorielles pour les disciplines de création et de spectacle</i> et promu d'autres outils sectoriels pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des réunions régulières ou des visites de conseillers).	Le nouveau <i>Cadre de qualifications sectorielles pour les disciplines de création et de spectacle</i> a été diffusé par le bulletin d'information de l'AEC, des présentations lors des conférences et séminaires, et d'autres moyens. La promotion d'autres outils sectoriels appropriés se poursuit régulièrement.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura entrepris au moins quatre procédures d'amélioration de la qualité/visites d'accréditation et accru la palette d'agences nationales avec lesquelles elle mène des activités conjointes. Le plan de développement en vue d'une autonomie future aura fait des progrès sensibles.	Deux Procédures d'amélioration de la qualité ont été effectuées, à Brisbane et à Reykjavik, et une procédure d'accréditation a été organisée conjointement par l'AEC et le Centre russe d'accréditation publique dans deux établissements de Moscou. Par ailleurs, l'AEC a été chargée d'une évaluation de programme à La Haye dans le cadre d'une procédure nationale d'accréditation.  Le plan de développement a bien avancé grâce au soutien du GT Polifonia qui étudie les problèmes délégués par le Comité AEC d'amélioration de la

	<p>qualité. Aujourd'hui, les étudiants sont systématiquement intégrés aux équipes de visites d'évaluation de l'AEC. Le registre de pairs évaluateurs a été ouvert en novembre 2012, en liaison avec un atelier dédié, juste avant le Congrès annuel. Des activités de promotion ont commencé, dans le but de générer plus de demandes, et la collecte de données s'est poursuivie pour obtenir une image plus claire du besoin d'un organe d'évaluation/d'accréditation/de conseil pour les établissements et les programmes d'EMS.</p>
<p>✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura élargi sa coopération avec ELIA, par exemple, par le dialogue sur la définition de l'innovation et de la recherche.</p>	<p>L'AEC et l'ELIA ont toutes deux approuvé une version actualisée du Protocole d'entente en 2012. Des collègues d'ELIA ont participé au projet de classement PRIMO pour trouver des définitions de la recherche susceptibles d'aider à la construction d'indicateurs de classement (voir ci-dessous).</p>
<p>✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura présenté à ses membres les résultats préliminaires du travail sur le développement d'indicateurs appropriés au secteur pour le système U-Multirank par le biais du projet AEC de classement « PRIMO ».</p>	<p>Le calendrier de PRIMO est revenu au stade antérieur de collecte de données, fin 2012. Néanmoins, un exposé introductif du projet a été fait au Congrès 2012 de Saint-Pétersbourg</p>

<b>Points d'action C retenus pour 2012</b>	<b>Situation en janvier 2013</b>
<p>✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura établi les termes de référence et la composition du nouveau Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC. Initialement, il sera responsable des affaires internes mais l'élaboration de ses termes de référence, au cours de sa première réunion, devra envisager la possibilité d'étendre son mandat aux ressources humaines de tout le secteur de l'enseignement musical supérieur.</p>	<p>Ce résultat a été obtenu, et les termes de référence intègrent la possibilité d'étendre le mandat du comité aux ressources humaines de tout le secteur.</p>
<p>✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura formulé un plan visant à inclure une représentation annuelle des étudiants dans le suivi et le développement futurs de son orientation stratégique en cours.</p>	<p>Il a été décidé d'accueillir des représentants étudiants une fois par an à une réunion du Conseil. La première participation étudiante a eu lieu à la réunion de mars 2012. Les étudiants ont élaboré leur propre plan quinquennal d'engagement. Leur prochaine participation à une réunion du Conseil aura lieu en avril 2013.</p>
<p>✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura établi une liste de personnalités connues du monde musical susceptibles d'être contactées pour agir en qualité d'organe consultatif auprès de l'Association.</p>	<p>Retardée par la relocalisation de l'AEC à Bruxelles, cette tâche sera effectuée en 2013 en vue de faire confirmer le comité consultatif par l'assemblée générale en novembre.</p>
<p>✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura achevé l'évaluation de sa stratégie de communication, y compris la mise en service du nouveau site internet.</p>	<p>Le lancement du nouveau site internet est fixé pour avril 2013. L'exploitation de ses nouvelles capacités sera au cœur de la stratégie de communication de l'AEC à partir de 2013.</p>